



Chantiers : mode d'emploi

■ INSCRIPTION

- Pour choisir un chantier et vous inscrire, cliquez sur le lien [Trouver un chantier](#).
- Pour les foyers de jeunes et centres sociaux : contactez impérativement les Compagnons Bâisseurs au **02.99.12.19.60**, pour effectuer les inscriptions des jeunes.
- Votre inscription a pu être enregistrée : vous recevrez rapidement une confirmation d'inscription et plus tard, les informations utiles concernant votre départ : informations complémentaires, affaires à emporter, itinéraire jusqu'au chantier, etc.
- Si les chantiers de votre choix sont déjà complets : nous vous contacterons pour vous proposer d'autres possibilités (autres choix, liste d'attente, remboursement).

■ CONDITIONS EVENTUELLES

Aucune compétence technique n'est exigée sur l'ensemble des chantiers en France. A l'étranger, il peut arriver que des projets particuliers requièrent une connaissance technique ou linguistique ou qu'une lettre de motivation soit demandée. Dans ce cas, cela sera précisé dans chaque présentation de chantier.

■ TARIFS

- Pour une inscription à un chantier : - France : 105 Euros
- Etranger : 140 Euros
- 16-17 ans (France et étranger) : 300 Euros*
- 2^e inscription même saison : - France/France : 40 Euros
(renouvellement assurance) - France/Etranger : 70 Euros
- Les frais d'inscription comprennent une cotisation à l'association, une assurance, des frais de dossiers.

(*) Remboursement auprès de votre Caisse d'Allocation Familiale possible avec les Bons Vacances, en France uniquement. Les familles doivent se renseigner auprès de leur C.A.F pour connaître les délais de remboursement, la procédure à suivre ainsi que la possibilité d'un remboursement direct à la famille.

■ TRANSPORTS

Les frais de transport jusqu'au lieu de chantier et pour en repartir sont à la charge des participants. Plusieurs moyens sont à votre disposition : bus, train, auto, avion. Pour le train, se renseigner auprès de votre gare SNCF. Pour l'avion, penser à faire le tour de quelques agences de voyage avant de vous décider, mais attention de ne pas trop tarder... !

■ REPAS / HEBERGEMENT

Ils sont pris en charge par l'association d'accueil. Pour les chantiers dans les pays du sud, une participation supplémentaire est parfois demandée, les associations ne bénéficiant d'aucune subvention de l'Etat. Ces frais sont indiqués, s'ils existent, dans ce programme avec la présentation des projets et sont à régler sur place.

■ TEMPS DE TRAVAIL

- En France : moyenne de 32h/semaine
- Chantiers 16-17 ans : moyenne de 20h/semaine
- A l'étranger : 35 à 40h/semaine suivant les pays (selon le climat)

■ DOCUMENTS À EMPORTER

Pensez à emporter votre fiche chantier ainsi que tous les documents demandés : carte européenne de santé, autorisation parentale pour les mineurs, etc. Chantiers à l'étranger : renseignez-vous sur les papiers qui vous seront nécessaires dans le pays concerné.

■ AFFAIRES À PRÉVOIR

Apportez votre sac de couchage et des vêtements de travail. Pensez : chantier peinture = blouse + casquette, chantier maçonnerie = gants + chaussures solides. Pensez aussi à des détails comme crèmes solaires, chapeau, maillots de bain... et pourquoi pas un instrument de musique, des recettes de cuisine, des jeux à partager...

■ SANTÉ

En Afrique et dans les pays du sud, pensez à vous renseigner sur les vaccinations nécessaires. Prenez également des conseils sanitaires auprès de personnels compétents (médecine tropicale).

■ COUT DU SÉJOUR

Évaluez le coût de votre séjour : coût de transport, argent de poche. Pour l'étranger : frais de vaccins, passeport, visa... Pour certains chantiers, les loisirs ne sont pas systématiquement organisés et budgétés. Pensez à les inclure dans votre budget.

■ ARRIVÉE

Pensez à communiquer l'heure et le lieu de votre arrivée bien avant le début du chantier et à arriver le jour prévu par l'association bailleur d'ouvrage et l'équipe d'animateurs. Si vous ne pouvez pas arriver le jour indiqué sur votre fiche chantier : contactez les Compagnons Bâisseurs pour voir si un accueil plus tôt ou plus tard peut être possible. Sinon, prévoyez un hébergement en dépannage (auberge de jeunesse, par exemple). Vous êtes pris en charge par l'équipe d'accueil le 1er jour du chantier.

■ ANNULATION

Si le projet sur lequel vous êtes inscrit(e) est annulé, nous vous en informons immédiatement afin de vous proposer un autre projet ou le remboursement total de vos frais d'inscription.

■ DÉSISTEMENT

En cas de désistement, prévenir rapidement les Compagnons Bâisseurs, afin que votre place puisse être proposée aux volontaires mis en liste d'attente.

■ REMBOURSEMENT

- Annulation au moins 3 semaines avant le début du chantier, nous vous remboursons 45 Euros.
- Annulation à moins de 3 semaines du chantier : aucun remboursement n'est possible. Tout changement de projet sera considéré comme une annulation.